



Doit-on légiférer sur l'euthanasie au niveau européen ?

24 juillet 2012

François Hollande a relancé le débat sur l'euthanasie en ce mois de juillet 2012. Noëlle Lenoir rappelle que les questions de bioéthiques ne sont pas absentes des textes européens mais que cette question doit être tranchée au niveau national. L'Europe est unie dans la diversité sur cette question.

La présidente du Cercle des Européens rappelle "qu'il existe des principes de bioéthiques présents dans les textes européens qu'il faut prendre en compte, tels les articles insérés dans la [Charte des Droits fondamentaux](#) ^[1]. On y parle:

- de la dignité humaine,
- du droit à la vie (qui laisse place à beaucoup d'interprétations)
- et surtout le droit au consentement de la personne qui doit absolument être respecté dans la gestion de la fin de la vie.



"Tout ne peut pas être décidé au niveau européen, notamment sur les questions du début et de la fin de la vie" selon Noëlle Lenoir. "Ce sont des questions intimement liées à des traditions culturelles ou religieuses. Cela étant, nous sommes à une époque où tous les Européens vont faire face à la gestion de la fin de la vie, même en France où nous faisons plus d'enfants qu'ailleurs sur le continent" poursuit-elle. La présidente du Cercle prend en compte le vieillissement de la population et pense pour le futur aux "personnes qui seront seules" qui feront face à cette question.

Noëlle Lenoir estime "qu'il serait intéressant de voir ce qu'il se passe chez nos voisins, notamment les Pays-Bas qui ont été les premiers à adopter une législation sur l'euthanasie. Il

y a aussi d'autres pays qui n'ont pas légalisé le suicide assisté mais qui ont adouci les sanctions (voir de les supprimer) pour les médecins ou la famille faisant face à des malades en fin de vie, sans espoir de guérison et vivant dans des souffrances très importantes. Attention cependant car il peut aussi y avoir des abus très graves en la matière. Toute future loi devra en tenir compte" conclut-elle.

- En savoir plus: [comparatif des législations sur l'euthanasie en Europe](#) [2] -
Touteleurope.eu

En 1990, Noëlle Lenoir avait été chargée de mission pour le droit de la bioéthique auprès du Premier ministre, Michel Rocard. Après la remise au gouvernement de son rapport "Aux frontières de la vie: une éthique biomédicale à la française", elle a participé à la préparation du projet de loi bioéthique qui sera adopté en 1994.

Source URL: <http://www.ceuropeens.org/article/doi-legiferer-sur-leuthanasie-au-niveau-europeen>

Links:

[1] http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf

[2] <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/social/sante-publique/presentation/comparatif-l-euthanasie-en-europe.html>